

LE SYMBOLISME RELIGIEUX DANS LA PHILATELIE ETHIOPIENNE

(Communication donnée le 15 novembre 1965
à l'Association Philatélique Ethiopienne)

par Pierre PETRIDIS

Beaucoup de gens non avertis considèrent que la philatélie est un « hobby » innocent et parfaitement vain, au même titre que celui qui consiste à collectionner des boîtes d'allumettes ou des étiquettes de fromage. Ces gens ont tort : les boîtes d'allumettes et les étiquettes de fromages ne révèlent rien de bien intéressant et de durable, alors que les timbres-poste enregistrent l'histoire, fixent des dates, immortalisent l'image de personnalités, de paysages ou de monuments d'un intérêt particulier. Nombre de savants avec qui j'ai eu l'honneur de converser pensent que déjà d'ici cinquante ou cent ans, la philatélie entrera, de plain-pied, dans le domaine de la méthodologie historique, en tant que branche cadette et subsidiaire de la chronologie, de l'épigraphie, de la numismatique, de la sigillographie. En effet, si nous admettons que la science historique consiste en la recherche systématique et raisonnée du passé humain restitué par le moyen des témoignages qui nous en sont restés, il nous faudra reconnaître que le timbre-poste, émis par une administration gouvernementale compétente, après avis autorisé et travail expert, est un « témoignage » figuré, susceptible de révéler aux générations futures, de façon précise et sûre, la date, par exemple, de la visite en Ethiopie de la Reine d'Angleterre, l'aspect de la première gare ferroviaire d'Addis-Abéba ou l'image d'oiseaux et d'animaux que l'on pouvait rencontrer en Ethiopie vers le milieu du XX^e siècle.

Mais aussi, et surtout, la philatélie d'un pays, considérée dans son ensemble, pourra

révéler aux historiens futurs le caractère national de ce pays, ses traits dominants et distinctifs, les aspirations et les pensées plus ou moins intimes et constantes de ses dirigeants.

Ainsi, par exemple, la philatélie britannique, avec le portrait omniprésent de ses souverains, révélera parfaitement ce trait national particulier qu'est la loyauté des Anglais à l'égard du trône royal qui symbolise leur force et leur grandeur et qui est le trait d'union de ce que fut leur empire et de ce qu'est aujourd'hui leur Commonwealth. La Marianne qui revient sans cesse dans la philatélie française témoignera de l'attachement farouche des Français à leurs grands principes révolutionnaires — Liberté - Egalité - Fraternité — qui continuent de les inspirer et qui leur assurent une place de choix dans le cœur de chaque homme. La philatélie américaine n'est qu'une interminable galerie de leurs hommes illustres, de leurs présidents, de leurs explorateurs, de leurs généraux, de leurs savants ; elle trahit la conviction intime des Américains que c'est l'homme qui fait l'histoire : l'homme fort plus que les principes abstraits et les pensées vagues. De même, la philatélie des pays sud-américains reflétera toute leur évolution politique et sociale, de l'image de leurs présidents aux symboles actuels d'idéaux abstraits et généreux.

Or, que révélera aux générations futures la philatélie éthiopienne ?

Que d'autre, sinon l'attachement profond, constant, exclusif, proéminent et prééminent, à

travers tous les âges et dès la plus haute antiquité, du peuple éthiopien à sa religion ?

Que d'autre, sinon sa profonde religiosité ?

La religiosité des Ethiopiens est un fait reconnu par tous les historiens, historiographes et voyageurs du monde entier. Cette primauté extraordinaire du sentiment religieux chez eux est justement ce qui les différencie des autres Africains et qui fait d'eux un peuple unique en son genre. Et cela remonte très loin, à l'aube de l'histoire.

Déjà, neuf cents ans avant Jésus-Christ, Homère nota et loua la dévotion des Ethiopiens au culte des dieux. Là où les Grecs offraient en sacrifice quelques chèvres faméliques et s'estimaient généreux s'ils y ajoutaient deux ou trois canards boiteux, les Ethiopiens n'hésitaient pas à sacrifier aux dieux cent bœufs à la fois — d'où le mot « hécatombe ». Et les dieux en étaient si satisfaits que, chaque fois qu'ils avaient un moment de « relaxe », ils allaient chez les Ethiopiens pour se régaler les yeux du spectacle unique de ces sacrifices monstres et humer avec plaisir l'odeur délicieuse des chairs consommées.

Quatre siècles après Homère et vers l'an 440 avant Jésus-Christ, l'historien Hérodote nota la même ferveur religieuse chez les Ethiopiens. Un autre historien grec, Diodore, qui vivait à peu près au temps de Jésus-Christ, résuma admirablement ce que l'antiquité entière pensait des Ethiopiens : « *Les Ethiopiens*, dit-il, *sont les plus dévôts des hommes* ».

Devenus chrétiens vers l'an 330 après Jésus-Christ, les Ethiopiens devinrent encore plus attachés à leur religion. C'est au nom de leur foi (plus ou au nom de leurs sentiments patriotiques), c'est-à-dire comme Chrétiens plus que comme Ethiopiens que, les armes à la main, ils défendirent pendant plus de mille ans leur pays contre des ennemis qui avaient le tort d'appartenir à une autre religion plus qu'à une autre race.

Cette religiosité des Ethiopiens, les voyageurs et historiens portugais la confirmèrent

point par point, durant tout le moyen âge : impossible de citer ici leurs témoignages. Il me suffira d'invoquer celui plus récent du Dr Merab qui vécut en Ethiopie entre 1910 et 1925 : « Pour comprendre l'Ethiopie, dit-il, *il faut la parcourir la Bible à la main* ». De même, je me bornerai à citer le Dr Otto Jager qui vécut récemment à Gondar et qui a écrit, dans son livre « *The Antiquities of Northern Ethiopia* », cette phrase qui résume excellemment tout ceci : « *Ethiopia's history has at all times revolved around religion.* »

Venons maintenant à la démonstration pratique de ce que nous venons d'avancer (1).

Emblèmes religieux. — Nous avons déjà dit que l'Ethiopie s'est convertie au christianisme vers l'an 330 après Jésus-Christ. Or, que fait le souverain de l'époque, le roi Ezana, aussitôt devenu chrétien ? Il enlève de ses monnaies le symbole de la Lune et il y met celui de la Croix. Et que fait l'empereur Ménélik quand il donne l'ordre, en 1894, de sortir les sept premiers timbres-poste éthiopiens ? Il insiste sur le fait que la croix figure sur au moins trois d'entre eux. On la voit, en effet, dans le contexte du blason dynastique qui est, dit Victor Bouton dans son « *Nouveau Traité d'Armoiries* » (Dentu, Paris, 1887, p. 399) :

« ... D'or, au lion de gueules lampassé d'azur, tenant en sa dextre un crucifix ou croix enhendée de gueules emmanchée d'argent. »

On sait, par les timbres n° 100 et 129 A d'Israël, que le lion était le symbole de la tribu de Juda (Genèse XLIX. 9 ; Apocalypse V, 5) et par conséquent celui de David et de Salomon. Or, comme la dynastie éthiopienne s'enorgueillit

(1) Pour la commodité de ce qui va suivre, nous utiliserons la classification et le numérotage établis par le catalogue Yvert et Tellier. Rappelons que les premiers timbres-poste éthiopiens ont été émis en 1894 et que la philatélie éthiopienne compte jusqu'à présent environ 601 timbres émis.

lit de descendre de Salomon et de la Reine de Saba, elle se devait d'adopter comme emblème le lion et la devise apocalyptique : « *Lion vainqueur (descendant), de la tribu de Juda.* »

Ce lion et cette devise apparaissent sur les documents officiels après 1550. La lettre écrite en 1543 par l'empereur Claudius au roi du Portugal a comme sceau le Christ crucifié ; ensuite, ses successeurs utilisent le lion.

Mais celui-ci n'a pas toujours la même forme, la même attitude. Ménélik en a usé jusqu'à trois formes ; dans les deux premières, le lion est tourné vers la droite, la troisième et définitive (1891) montrant le lion tourné vers la gauche.

Les trois timbres n° 5, 6, 7, émis en 1894 le représentent 3 fois

Ils furent utilisés par la suite, avec surcharges, en :

1900, n° 12, 13, 14 (s. violet)	3 —
1901, n° 12, 13, 14 (s. bleue)	3 —
1902, n° 26, 27, 28 Bosta	3 —
1903, n° 33, 34, 35 Melket	3 —
1904, n° 40, 41, 42 MELKET.....	3 —
1905, n° 47, 48, 49	3 —
1905, n° 55, 55 a	2 —
1906, n° 60, 61, 62 Ménélik	3 —
1906, n° 67, 68, 69 MENELIK.....	3 —
1907, n° 74, 75, 76 MENELIK viol.	3 —
1908, n° 83, 84, 85	3 —
1911, n° 97, 98, 99 Afr. except. ..	3 —

Taxes :

1905, n° 12/14, 19/21	6 —
1907, n° 26, 27, 28	3 —
1909, n° 33, 34, 35	3 —

Ce lion apparaît également en :

1930, n° 181 à 187	7 —
1947, n° 245	1 —
1949, n° 271	1 —
1950, n° 287	1 —
1952, n° 321 et 322	2 —
1965, sur le 30 cents National Bank.	1 —

Soit : 63 fois

La croix, soit seule, soit surmontant la couronne royale, apparaît, en :

1936, n° 209 à 213.....	5 fois
1947, n° 246 et 249.....	2 —
1950, n° 279 à 283.....	5 —
1951, n° 302 à 307.....	6 —
1955, n° 330 à 332.....	3 —
1958, n° 343 à 348.....	6 —
1959, n° 349 à 351.....	3 —
1960, n° 362 à 366.....	5 —
1962, n° 400	1 —
1964, n° 422 et 425.....	2 —

(et aussi sur le n° 401 classé ailleurs)

Soit : 38 fois

Après le blason, nous avons les armoiries impériales : les archanges St. Michel et St. Gabriel veillant sur le trône salomonien, gardé par le Lion de Juda. En :

1909, n° 86, 87, 88	3 fois
1917, n° 100/1, 106/8	5 —
1913 (Tax.), n° 36, 37, 38	3 —
1949, n° 271	1 —
1965 (Reine Elisabeth)	3 —

Soit : 15 fois

TOTAL 116 fois

Edifices religieux. — C'est en 1919 qu'apparaît pour la première fois, sur les timbres éthiopiens, l'image d'un édifice religieux : c'est la cathédrale de Saint-Georges à Addis-Abéba, sur le n° 121, ainsi que sur les n° 140, 144 et 145 (1925), et le n° 288 de 1950 (soit au total cinq timbres).

Voici, brièvement esquissée, l'historique de cette cathédrale :

La colline sur laquelle elle est actuellement située (altitude 2.493 m) s'appelait au moyen âge, Mariam Ghifti et abritait une très vieille église construite vers 1300 et qui fut détruite, dit-on, par Gagne vers 1530. En 1868, les missionnaires catholiques de Finfinni (c'est-à-dire

de Filwoha) utilisèrent ses fondations pour construire une chapelle qui n'existe plus (MAS-SAIA : *I miei 35 anni di missione nell' alta Etiopia*, t. IX, p. 106 ; Jules BORELLI : *Ethiopie méridionale*, p. 110). En 1884, Ménélik y commença la construction d'une petite église qui fut consacrée en avril 1897 et qui, en 1905, tombait déjà en ruines. L'année suivante, 1906, il décida de construire à sa place une grande cathédrale. Voici en quels termes le Tsehafi-Taezaz Gabré Sellassié raconte cet événement : « L'église de Guiorguis à Addis-Abéba ayant été abattue, sa construction fut commencée dans un nouveau style et à la chaux par des ouvriers grecs. Un *yétiss-babour* (un véhicule à fumée : une locomobile) étant venu d'Europe pour transporter les pierres, on commença sa construction » (*Chronique du règne de Ménélik II*, p. 524). Les plans furent confiés à l'architecte Orphanidis, la surveillance au géomètre Castagna et l'entreprise de construction à Panayoti Myriallis (MERAB : *Impressions d'Ethiopie*, II, p. 105 ; CASTRO : *Nella terra dei Negus*, t. I, p. 214 ; FAITLOVICH : *Quer durch Abessinie*, p. 120 ; CIFOLA : *Nell' Impero di Menelik*, p. 198 ; DE COPPET : *Chronique de Ménélik II*, p. 524 ; *Guida dell' Africa Orientale*, p. 486). L'édifice de forme octogonale circulaire, fut achevé en 1911 et inauguré par Lidj Yassou (MONTANDON : *Au pays Ghimirra*, p. 382). Le 2 novembre 1930, Haïlé Sellassié I^{er} y fut couronné Empereur d'Ethiopie et, le 2 novembre 1955, il y célébra son jubilé d'argent.

Le second édifice religieux apparaît en 1944 sur le timbre n° 238. C'est le mausolée où repose l'empereur Ménélik ainsi que sa fille, l'impératrice Zaouditou. De forme carrée, il est à l'altitude 2.447 mètres.

En 1947, nous voyons apparaître dans le n° 258 le troisième édifice : l'église de Sainte-Trinité, à Addis-Abéba. Commencée vers 1934, elle fut terminée après la Libération et sert aujourd'hui de cathédrale, avec une crypte pour les membres de la famille impériale. Elle fut décorée en partie par le peintre Yermenis qui a dessiné les timbres émis à l'occasion tant du

vingt-cinquième anniversaire du Couronnement (n° 333 à 338, de 1955), que du vingt-cinquième anniversaire de la Constitution (n° 38 à 42/Aériens, de 1956).

La même cathédrale figure sur le n° 47/Aériens de 1957.

En 1951, nous voyons apparaître sur six timbres (n° 296 à 301) un autre édifice sacré : c'est le mausolée, à Harrar, de S. A. le Ras Makonnen, père de S. M. l'Empereur Haïlé Sellassié I^{er}. Le Ras Makonnen mourut à Koloubbi le 22 et fut enterré le 24 mars 1906 dans l'enceinte de l'église Takla-Haimanot, à Harrar. Vers 1934, Sa Majesté ordonna la construction du mausolée qui fut effectivement terminé après la Libération. Néanmoins, quand on voulut y transférer la dépouille mortelle du Ras, les prêtres de Takla-Haimanot refusèrent de s'en dessaisir ; aussi le mausolée reste-t-il toujours vide.

En 1957, dans la série « Addis Abeba », nous avons, outre la Sainte Trinité déjà mentionnée, l'église de Ragouel, à Entotto (n° 45/Aér.) C'est un édifice octogonal, à deux étages, situé à l'altitude de 3.019 mètres. Sa construction fut commencée par ordre de l'Empereur Ménélik le 6 février 1885 (30 Ter 1877), avec le bois de la forêt de Managasha. « Jusqu'à cette époque, on n'avait jamais vu travail aussi beau », dit le Tsehafi Taezaz Gabré-Sellassié dans sa *Chronique du règne de Ménélik II*, p. 210. Consacrée six ans après (le 26 Tekemt 1882), l'église fut en réalité terminée en 1897 (VIGNERAS : *Une mission française en Abyssinie*, p. 137 ; DU BOURG DE BOZAS : *Mission scientifique*, p. 213 ; VIVIAN : *Abyssinia*, p. 280-4).

En 1957, dans la série des anciennes capitales, nous avons le timbre n° 49/Aérien montrant l'église de Sion à Aksum et le n° 60/Aérien montrant l'église Medhané Alem de Lalibela. La première a été construite en 1655 par l'empereur Fassilidas, et la seconde vers 1200 par le roi Lalibela. Leur histoire est trop connue pour être retracée ici.

En 1962, dans la première série des Rois, nous avons le timbre n° 401 montrant l'église de Saint Georges et son constructeur, le roi Lalibela.

La même église apparaît en 1958, dans les trois timbres de la série consacrée à la Conférence des Etats africains d'Accra (n°s 54, 55, 56/Aériens).

En 1962, dans la série consacrée au dixième anniversaire de la Fédération, nous avons le timbre n° 395 montrant l'église de Massaoua, et le timbre n° 396 montrant la mosquée de la même ville : preuve remarquable non seulement de la religiosité, mais aussi de l'esprit de tolérance des Ethiopiens.

Enfin, en 1965, nous avons les trois timbres commémorant la visite en Ethiopie de la reine d'Angleterre : ils montrent la nouvelle cathédrale d'Aksum, commencée en 1959 sur les plans de l'architecte Doxiadis et terminée en décembre 1964.

Lieux sacrés. — Comme lieux sacrés, nous avons d'abord la vue de la montagne sainte de Zoukouala, située à 70 kilomètres au sud d'Addis-Abéba (timbres de 1947 n°s 24 et 24 a/Aériens; de 1959, n°s 62 et 63/Aériens).

Zoukouala est un volcan éteint abritant à son sommet (2.946 m) un petit lac. Le saint Guebré Menfés Keddu y a vécu longtemps et pratiqué maints miracles. Son souvenir y est perpétué par une église et un pèlerinage annuel fort important. Selon une légende difficile à vérifier, ce saint serait un Français venu en Ethiopie un peu après 1200, c'est-à-dire au temps des grandes croisades (1).

Le timbre 398 de 1962 représente un autre lieu sacré : c'est la vue de Bethléem au moment de la naissance de Jésus-Christ, événement survenu dans la septième année du règne du souverain éthiopien Bazen.

Le timbre suivant (n° 399 de 1962) montre Aksum, ville sainte éthiopienne par excellence.

Selon les légendes éthiopiennes, Aksum aurait été fondée en l'an 2545 avant Jésus-Christ par Aksumai (dit Ityopis), fils de Kussa, fils de Kâm. La reine Makéda, dite de Saba, y régnait environ mille ans avant Jésus Christ. Frumentios y prêcha le christianisme vers l'an 330 après Jésus-Christ. Le roi Atsbéha II commença, en 372, la construction d'une grande église que termina en 424 le roi Yoab et où étaient sacrés les souverains d'Ethiopie. Cette église fut détruite en 1535 par Gragne et reconstruite en 1655 par le roi Fassilidas.

Cérémonies religieuses. — Le timbre n° 334 de 1955 montre la consécration par le primat de l'Eglise d'Ethiopie de nouveaux évêques. Cette cérémonie est d'une importance capitale dans l'histoire ecclésiastique éthiopienne : elle marque le début de l'indépendance de l'Eglise nationale d'Ethiopie vis-à-vis du Patriarcat copte du Caire.

Dans le timbre n° 402 de 1962, nous avons la scène de prêche symbolique par le saint Takla Haimanot et Abba Eustathios, sous le Roi des Rois Yékuno Amlak (1268-1283).

Dans le timbre suivant (n° 403), c'est la cérémonie de la Maskal, remise en honneur par l'empereur Zara-Yacob (1434-1468) et qui commémore l'invention de la Vraie Croix.

Chefs religieux. — Le timbre n° 285 de 1950 montre l'Abouna Pétros, sacré évêque en 1930 et exécuté en 1936.

Enfin les timbres 416 à 420 montrent les grands chefs spirituels des premiers temps chrétiens en Ethiopie. Frumentios, dit aussi

(1) Consulter :

- SOLEILLET. — *Voyage en Ethiopie*, p. 281/3 ;
 BORELLI. — *Ethiopie méridionale*, p. 206-210 ;
 DE CASTRO. — *Nelia terra dei Negus*, p. 304-307 ;
 Dr MERAB. — *Impressions d'Ethiopie*, II, 209 ;
 BEZOLD. — *Aba Gabra Manfas Qeddu*, Gott. 1916.

Abuna Salama qui introduisit le christianisme en Ethiopie ; l'Abuna Aragawi, l'un des neuf saints qui, au V^e siècle, propagèrent la foi dans tout le pays ; Yared qui, au VI^e siècle, créa le chant ecclésiastique ; l'Abuna Takla Haimanot qui, au XIII^e siècle, contribua à la restauration de la dynastie salomonienne légitime ; l'empereur Zara Yacob qui régna au XV^e siècle et qui fut un théologien de mérite et probablement le plus grand souverain éthiopien du moyen âge.

En l'espace de soixante-et-onze ans nous avons donc 157 timbres de caractère religieux ou se rapportant directement à la religion. Si nous nous rappelons que l'ensemble de la philatélie éthiopienne compte à ce jour 601 timbres, nous devons reconnaître que cette proportion de 26 % (c'est-à-dire de 1 timbre sur 4) est énorme. Elle ne se retrouve nulle part ailleurs. Et elle prouve amplement le trait national et caractéristique des Ethiopiens : leur religiosité.

NOTE PAR JEAN LIAUTARD

L'énumération qui précède n'est pas exhaustive, ce qui ne saurait que renforcer les conclusions de l'auteur.

C'est ainsi qu'il faudrait ajouter, notamment, les quatre vignettes de valeurs inférieures de la série de 1894 à l'effigie de Ménélik II. Elles comportent, en effet, dans leur coin supérieur gauche, une croix dont la forme évoque la croix de Malte. D'autre part, la couronne coiffant l'empereur est surmontée d'un motif qui n'est autre qu'une croix à quatre branches, orientées de telle manière que l'emblème sacré soit visible de face comme de profil. De plus, ses ornements comprennent une représentation de Saint Georges terrassant le dragon — il faut bien reconnaître que ce détail n'est pas bien visible.

Ménélik et sa couronne reparaissent sur les deux valeurs supérieures de l'émission de 1909, non mentionnées également par l'auteur, et, quant aux deux autres valeurs qui représentent aussi Ménélik, mais sans couronne cette fois, deux lions veillent au bas de l'image, et s'ils n'ont pas la bannière en pattes, on peut cependant penser qu'ils mènent là une garde non dépourvue de sous-entendus bibliques.

Toujours des lions symboliques dans la décoration des 1, 2 et 4 guerches de 1919. Pour les 1, 2 et 3 thalers, on distingue une lyre et ce qui est peut-être

un tambour (*négarit*), qui, pour n'être pas de forme typiquement éthiopienne, se trouvent ici associés au bouclier et à l'arme blanche, ce qui évoque très certainement le rôle du clergé dans l'émulation guerrière.

Les 4, 5 et 10 thalers présentent dans leur cadre, sous une étoile de David, une figure ailée, armée d'une épée de feu, qui, sans doute, n'est autre que l'archange Saint Michel ou son collègue Gabriel.

Les couronnes de l'impératrice Zaouditou, de l'empereur Haïlé Sélassié I^{er} et de son épouse Itéghé Menen que l'on peut voir, tant avant 1936 qu'après 1941, ne sont pas, elles non plus, dépourvues de figurations religieuses. Il paraît légitime de les annexer au dossier.

Dans la série de 1928, les sept timbres montrant l'effigie du prince Tafari Makonnen (futur empereur Haïlé Sélassié I^{er}) ont des ornements en forme de croix dans leurs coins supérieurs : leur surcharge du 7 octobre 1928 (couronnement du même prince en qualité de Négous) comporte une couronne surmontée d'une croix.

L'étoile de David est en évidence sur les sept vignettes de la série définitive du couronnement de novembre 1930.

On peut ainsi dire que jusqu'à cette dernière date, pratiquement **tous** les timbres éthiopiens sont marqués de symboles religieux divers.